

Lubrifiant développé sur une technologie « Low SAPS » indispensable pour garantir la durée de vie et le maintien de l'efficacité de certains systèmes de post-traitement des gaz d'échappement montés sur des moteurs de dernière génération répondant aux normes Euro VI et compatible avec les motorisations antérieures (Euro IV – Euro V) (poids lourds et bus). PRO 200X répond également aux normes limitant les émissions polluantes de tout engin non-routier (Travaux publics et agriculture) : Stage IIIA ou Tier 3.

PERFORMANCES**Normes :**

ACEA E6/E7
API CI-4/CH-4/CG-4/CF-4

Spécifications :

Renault Trucks RLD-2/RXD/RGD*
MB-Approval 228.51*/226.9 (MTR)
MAN M3477*/M3271-1*
VOLVO VDS-3 (homologation en cours)
MTU Type 3.1*
DAF meet Requirements
Deutz DQC-III-10 LA
Cummins CES 20076/77
MACK EO-N
JASO DH-2

* **Qualité homologuée.** Utilisation recommandée dans le cadre des garanties-constructeur.

ORGANISMES et CONSTRUCTEURS – Domaine d'application –

ACEA E6 : Pour systèmes Euro I/II/III/IV/V recommandés pour les moteurs dotés d'EGR, de SCR et de DPF, espacements de vidange prolongés.

ACEA E7 : Pour systèmes Euro I/II/III/IV/V dotés d'EGR et de SCR sans DPF, espacements de vidange prolongés.

API CI-4 : Norme depuis 2002 pour moteur équipé de EGR.

API CH-4/CG4 : Norme américaine en vigueur depuis 1998.

API CF : Diesel à partir de 1994 (non préconisée aux E.U en VL).

RXD : ACEA E4 + E7 + Volvo VDS-3 pour des intervalles de vidange prolongés, pour les moteurs Renault Euro V, Euro IV ou Euro III.

RENAULT RLD-2 : ACEA E7-04 + Volvo VDS-3, pour des intervalles de vidange standards, dans des moteurs Renault Euro 5, Euro 4 ou antérieurs.

MB 228.51 : Pour moteur doté de DPF / Espacements de vidange prolongés (ACEA E6) de maxi 120 000 kms.

MAN M 3477 : Pour moteurs Euro IV/V nécessitant une huile « Low SAPS » / Espacements de vidange prolongés (ACEA E6) de maxi 100 000 kms.

MAN M 3271-1 : Norme spécifique moteur gaz.

MTU type 3.1 : Huile multigrade contenant des additifs à bas taux de cendres.

DEUTZ DQC III-10LA : Huile Hautes Performances pour moteur doté de système post-traitement (SCR/DPF).

CUMMINS CES 20076 : Pour moteur Cummins nécessitant une huile API CH4.

CUMMINS CES 20077 : Pour moteur Cummins nécessitant une huile API CI4.

Mack EO-N : Les huiles suivantes sont seulement approuvées pour des moteurs répondant aux exigences d'émission de 2004 et des moteurs plus anciens du caoutchouc et ne sont pas approuvées pour l'année modèle 2007 et les moteurs postérieurs du caoutchouc.

AVANTAGES

PRO 200X 10W-40 peut être utilisé pour la vidange des véhicules industriels Euro IV, V et VI, équipés ou non de systèmes de traitement des gaz d'échappement, dans le respect des préconisations et des intervalles de vidange recommandés par les constructeurs.

Caractéristiques	Normes	Unités	Valeurs
Masse volumique à 15°C	NFT 60-101	kg/m ³	857
Viscosité à 40°C	ASTM D445	mm ² /s	95
Viscosité à 100°C	ASTM D445	mm ² /s	14
Indice de viscosité	NF T 60-136	-	155
Point d'écoulement	ASTM D2602	°C	-35
TBN	ASTM D2896	mgKOH/g	≥ 10
Point d'éclair VO	NF T 60-118	°C	>230

Les caractéristiques sont données à titre indicatif et correspondent à nos standards de fabrication actuels. IGOL se réserve le droit de les modifier pour faire bénéficier sa clientèle de l'évolution de la technique. Avant d'employer ce produit, il convient de consulter les instructions d'utilisation et les impacts sur l'environnement figurant dans les fiches techniques et de sécurité. Les renseignements donnés ci-dessus sont basés sur l'état actuel des connaissances relatives au produit concerné. L'utilisateur du produit doit prendre toutes les précautions utiles relatives à son utilisation. En aucun cas IGOL ne pourra être tenu responsable de dommages résultant d'une mauvaise utilisation de celui-ci.

Ref. documentaire : III-01-1601
 Date d'édition : 15/01/2016